

COMMUNIQUE DE PRESSE – DELSOL Avocats a conseillé Agora dans le cadre de la prise d'une participation majoritaire dans le capital de RTE Multimédia

10 avril 2019 – DELSOL Avocats a conseillé Agora dans le cadre de la prise d'une participation majoritaire dans le capital de RTE Multimédia.

Agora, filiale de plusieurs groupes électroménagers, est le principal portail européen de la réparation des appareils électrodomestiques. Agora est également fournisseur d'ERP dans le SAV et de CRM consommateur.

RTE Multimédia a une activité de négoce de solutions informatiques et de vente de produits bureautiques.

Agora était conseillé par **DELSOL Avocats** avec une équipe menée par Philippe MALIKIAN, associé, et Claire PECQUET, collaboratrice, en corporate.

Les cédants ont été conseillés par CHAINTRIER Avocats, avec Marie-Isabelle CARLHIAN.

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing (adechenaud@delsolavocats.com) - +33 (0)1 53 70 69 69)

A propos de DELSOL Avocats - www.delsolavocats.com

DELSOL Avocats est une entreprise de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.